**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Commission ad hoc

Crédit d'ouvrage pour l'extension du Gymnase de Burier: la commission recommande l'entrée en matière

La Commission chargée de l'examen de l'Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'ouvrage de 21'974'000 francs pour financer la construction de l'extension du Gymnase de Burier à La Tour-de-Peilz recommande à l'unanimité l'entrée en matière sur ce projet de décret.

L'adoption de cet EMPD permettra de financer les travaux de rénovation et d'adaptation des infrastructures existantes ainsi que la construction d'une extension afin d'accueillir provisoirement, dès 2020, les futurs gymnasiens de l'Est vaudois. La mise en exploitation du Gymnase du Chablais à Aigle, en 2025, ouvrira la porte à la création du Campus Riviera et permettra au Gymnase de Burier de retrouver sa taille initiale, de quelque 1500 élèves. L'implantation de filières professionnelles ou d'un pôle de compétences thématiques permettra d'exploiter au mieux les synergies résultant de la mixité de ce site.

La Commission se réjouit du fait que le Conseil d'Etat ait mis en place une démarche participative afin d'intégrer les représentants des enseignantes et enseignants ainsi que du personnel administratif et technique du Gymnase de Burier en vue d'affiner le programme constructif et de répondre ainsi au plus près aux besoins. Cette démarche doit aussi permettre de mettre en place les mesures d'accompagnement à même de gérer au mieux cette période de transition en termes d'encadrement administratif et pédagogique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 novembre 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Muriel Thalmann, présidente de la commission, muriel.thalmann(at)gc.vd.ch